

Montréal, 17 décembre 2025

À qui de droit

Lors de la dernière rencontre du conseil d'établissement de l'école secondaire Joseph-François-Perrault (JFP), nous avons adopté le budget de l'école, tel que nous en sommes responsables.

Toutefois, par cette lettre, nous tenons à signifier que cette adoption ne signifie pas que nous sommes en accord avec les fonds alloués. Au contraire, nous sommes profondément préoccupés par les manques de fonds dont dispose notre école.

Et nous ne sommes pas seuls. Déjà, lors de l'assemblée générale annuelle de septembre 2025, une discussion a eu lieu et des parents ont demandé au nouveau conseil d'établissement de signifier publiquement le rejet des compressions financières des dernières années. Pour rappel, à la fin de l'année scolaire 2023-2024, à la toute fin du mois de juin (2024), des compressions concernant le maintien des infrastructures ont été décrétées. Et à la fin de l'année dernière (2024-2025), encore à la toute fin du mois de juin, de nouvelles compressions étaient décrétées, mettant en péril les services aux élèves. Ces dernières compressions étaient par ailleurs insensées puisque le gouvernement demandait aux centres de services scolaire (CSS) et aux écoles de « couper »... sans toucher aux services aux élèves, ce qui est dans les faits impossible.

Il s'en est suivi, en plein début d'été, de nombreuses protestations, et via l'Assemblée nationale du Québec, une pétition électronique a recueilli 160 000 signatures, en date de la fin juillet 2025. Elle devait avoir cours jusqu'au début septembre, mais soudainement, le ministre de l'Éducation a annoncé qu'il réinjectait 540 millions de dollars dans le réseau... en échange de compressions au niveau administratif (alors que le réseau de l'éducation n'a vraiment pas beaucoup et même assez de personnel à ce niveau).¹

¹ Cette annonce a tout de même vraisemblablement coupé les ailes à la poursuite des signatures, alors que la majorité des gens ont néanmoins ensuite cherché pendant longtemps ce que ce nouveau revirement voulait dire et surtout, comment il se concrétiserait. Néanmoins, cette pétition est la deuxième la plus signée dans l'histoire de l'Assemblée nationale, depuis qu'elle permet des pétitions électroniques. Rappelons aussi que de très nombreux parents se sont mobilisés lorsque l'école s'est arrêtée, apportant leur soutien en grand nombre aux enseignants qui faisaient la grève pour protéger l'école publique.

Soulignons-le : il est vraiment déstabilisateur d'annoncer des coupures de 570 M\$ lors de l'attribution des postes des spécialistes, en fin d'année, pour ensuite réinjecter 540 M\$ au mois d'août, mais d'assumer les coupures antérieures avec cette réinjection.

Dans notre école, qu'est-ce que ces fonds insuffisants ne permettent pas / plus ? Les budgets actuels ne permettent pas de financer suffisamment de classes d'aide aux élèves. Ils ne permettent plus de subvenir aux activités parascolaires, qui participent pourtant aux apprentissages et à la persévérance scolaire. Deux exemples, à ce chapitre :

- des sorties au théâtre, pourtant votées l'an dernier (printemps 2025) pour le début de la présente année scolaire, n'ont pu se faire, parce que des adultes payés pour accompagner les élèves ne sont plus possibles. Et « du théâtre » au théâtre même, ce n'est pas la même chose que de faire venir des comédiens et des artistes en classe - les sorties éducatives en milieu défavorisé sont essentielles pour l'appropriation de la culture par les élèves;
- des tournois sportifs ont été coupés de moitié en nombre, faute de fonds, et des programmes sportifs tout entiers sont menacés, année après année. Alors même que l'on encourage les élèves à bouger, cela veut dire leur enlever des possibilités d'avoir des objectifs d'équipe qui leur permettent de se dépasser, de se prouver, de développer un sentiment d'appartenance à leur école, et de transposer tous ces ancrages dans leur vie académique.

Nous dirons vite, en passant (mais on pourrait s'étendre) que cela se traduit aussi par l'état du bâtiment-école, dont l'état général ne peut être « rattrapé » par les rénovations - essentielles - qui ont eu lieu au cours des dernières années (comme des salles de bains). Dans cette école que certain.es d'entre nous ont fréquenté il y a nombre d'années, on retrouve encore des casiers de nos époques! Le mobilier dans les locaux aussi est souvent en piètre état.

Sans compter l'état vétuste des gymnases, qui sont insuffisants et qui obligent l'organisation scolaire à réserver des plateaux dans d'autres établissements pour les cours d'éducation physique des élèves.

Par ailleurs, soulignons que tous les élèves qui auraient besoin d'un ordinateur en tout temps doivent le partager avec d'autres élèves, parce que l'école n'est pas en mesure de fournir suffisamment d'appareils. Soulignons aussi que les budgets pour les fournitures sont aussi problématiques, et que le personnel de l'école est à même de constater que les fournisseurs officiels font gonfler les prix dans plusieurs secteurs. Avant de mettre en cause la gestion des écoles et des CSS, le gouvernement devrait aussi examiner ce problème.

Nous le réitérons : notre adoption du dernier budget ne signifie que nous l'acceptons ni que nous acceptons que notre gouvernement contraigne ainsi les centres de services scolaire et les écoles, leurs budgets, et donc les conditions d'une éducation publique de qualité.

Les conditions d'une éducation publique de qualité, c'est ce que nos prédécesseurs ont bâti depuis des décennies.

Nous sommes des gens engagés dans les conseils d'établissements, des parents qui sont élus pour représenter l'ensemble des parents des élèves de l'école, et nous le voyons chaque jour : les coupes, d'autant plus soudaines, fragilisent des budgets déjà insuffisants en regard des besoins.

Il est temps que cessent les coupes et les revirements dans les budgets des écoles publiques, que les règles budgétaires suivent le Budget du Québec rapidement et en cohérence de ce qui est annoncé habituellement à chaque mois de mars.

Les écoles publiques ont besoin de fonds suffisants, de cohérence et de stabilité.

A handwritten signature in black ink that reads "Patricia Clermont". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending from the end of the name.

Patricia Clermont, présidente

au nom du Conseil d'établissement de l'école secondaire Joseph-François-Perrault (JFP)